



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports fluviaux

Question au Gouvernement n° 3150

Texte de la question

## CANAL SEINE-NORD

M. le président. La parole est à M. François-Michel Gonnot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. François-Michel Gonnot. Monsieur le président, je vais tenter une question un peu plus consensuelle. Elle s'adresse à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et concerne le canal Seine-Nord.

Le Président de la République, et vous l'accompagniez, madame la ministre, est venu hier dans la Somme pour lancer officiellement le grand chantier du canal Seine-Nord Europe. Cette décision a été unanimement saluée par l'ensemble des élus, qu'il s'agisse d'Alain Gest, de Stéphane Demilly, de Bernard Gérard, mais aussi de tous les élus de droite et de gauche de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, qui s'enthousiasment pour ce projet. Il représente en effet une chance extraordinaire pour tout le Nord de la France mais également un instrument formidable pour notre politique des transports en relançant la politique fluviale et en offrant de nouvelles possibilités de modes alternatifs pour le transport de marchandises.

Madame la ministre, une nouvelle phase concrète démarre avec la décision du Président de la République de mettre en concurrence deux groupes qui s'intéressent à la construction de ce canal. Il s'agit de réunir les meilleures conditions pour l'ouverture d'un dialogue fructueux afin que, *in fine*, le chantier puisse être lancé d'ici deux ans comme l'a rappelé hier le Président de la République.

Cependant, deux questions demeurent, à commencer par celle du financement. En effet, même si 97 % sont trouvés, restent les derniers 3 %.

Surtout, qui pourrait, sans doute l'État, couvrir le risque de trafic, lequel peut être au rendez-vous, comme ne pas y être ?

Madame la ministre, sur ces points précis, pourriez-vous nous donner quelques assurances ?

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur Gonnot, nous connaissons tous votre attachement au grand projet du canal Seine-Nord, qui est aussi, vous l'avez rappelé, celui de tous les élus. Nous assistons à une véritable révolution dans le transport de marchandises. Ce sont 500 000 camions en moins par an qui circuleront sur les routes à partir de 2017. Une barge représente en effet l'équivalent de 150 camions de trente tonnes chacun. C'est une révolution pour l'environnement et la compétitivité !

Il s'agit là également d'un grand projet pour l'emploi : 4500 emplois directs pour la construction, 25 000 emplois dans toutes les entreprises de logistique et celles qui accompagneront le projet à partir de 2017.

Ce grand projet, le Président de la République en a annoncé hier à Nesle le lancement, à l'occasion d'une table ronde à laquelle participaient Thierry Mariani, des entrepreneurs, le président de la région Nord-Pas-de-Calais car, vous l'avez dit, ce projet réunit toutes les sensibilités et dépasse les clivages et surtout Jean-Louis Borloo, qui en est véritablement l'un des pères.

Monsieur le député, les financements sont réunis : 4,4 milliards d'euros, la moitié provenant de fonds publics dont des fonds européens puisqu'il s'agit de rallier les bassins de la Seine *via* le Nord-Pas-de-Calais à la

Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas. Au final, en tenant compte de la participation de tous, le projet se trouve financé à presque 98 %.

Reste à savoir qui assume le risque de trafic. Le Premier ministre l'a confirmé, l'État le prendra en charge. Dès lors, le dialogue compétitif peut être lancé. En cette période de crise, nous tenons un grand projet structurant où environnement, emploi et croissance se conjuguent dans une vision d'avenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. François-Michel Gonnot](#)

**Circonscription :** Oise (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3150

**Rubrique :** Transports par eau

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 avril 2011